



Invalidité et chômage compatible ?

Par **valye**, le **15/04/2014** à **13:23**

Bonjour j ai une pension d invalidité de moins de 500 euros et je viens de m inscrire au chômage pour travailler avec l accord du médecin conseil un travail à mi temps et j ai droit donc au chômage de moins de 500 euros également.

Je dois remplir le dossier de demande de CMUC dois je ou non dire que je touche maintenant en plus de ma pension d invalidité le chômage? car j ai peur que du coup ils me coupent ma pension si j ai ce nouveau revenu de pole emploi ?

Merci beaucoup.